

<https://www.paris-normandie.fr/id484540/article/2024-01-16/dans-la-peau-dun-enseignant-...>

Par Patricia Lionnet

8 min read

Dans la peau d'un enseignant remplaçant du primaire au Havre : « J'étais prêt à perdre du salaire »

En pleine polémique liée aux propos de la ministre de l'Éducation nationale sur l'inscription de ses enfants dans le privé en raison de l'absentéisme supposé des enseignants du public, zoom sur ces « nomades » de l'école. Exemple avec un professeur du 1er degré.



Par Patricia Lionnet

Publié: 16 Janvier 2024 à 19h29 Temps de lecture: 2 min

Comme chaque mardi depuis septembre, Christophe Hamon a passé la journée du 16 janvier 2024 à l'école Pauline-Kergomard, dans le quartier du Mont-Gaillard au Havre. Il pallie l'absence d'une collègue qui a repris son travail à 50 %. Cet ancien ingénieur en informatique porte le vêtement choisi de professeur des écoles en tant que titulaire remplaçant. Il a passé le concours à 35 ans il y a dix-neuf ans pour donner un sens à son travail. Et encore davantage avec ce contrat de « nomade » de l'Éducation nationale qui lui permet d'être libre.

« *C'est un choix de vie. J'étais prêt à perdre du salaire. Je voulais être utile. Être remplaçant permet d'aller partout, de voir des nouvelles têtes et de suivre des enfants de la maternelle au CM2. Ce que je prépare sert plusieurs fois dans l'année. Ne pas avoir de classe fixe ne me dérange pas. J'aime enseigner, mais pas la hiérarchie* », résume le quinquagénaire, père de trois enfants, qui perçoit une indemnité d'une centaine d'euros pour son statut. Pousser la porte d'une école au pied levé, c'est une gymnastique qui lui a permis de se retrouver dans près d'une centaine d'écoles différentes en plus de dix ans.

« La ministre parle d'heures, c'est faux dans le primaire »

« *Cette souplesse, c'était avant le changement et la fusion qui datent de la rentrée. Tous les remplaçants se retrouvent dans une seule brigade* », peste le syndiqué représentant de la FSU-SNUipp Le Havre. Pendant des années, le Bas-Normand passé par le Calvados et Rouen dépendait comme les 500 autres intervenants du primaire de la Seine-Maritime d'une seule circonscription, intégré dans une Zil, Zone d'intervention locale. Sept à huit remplaçants pour une quarantaine d'écoles sous la coupe d'une inspectrice et d'une conseillère pédagogique.

Comme ses collègues, Christophe Hamon arrivait dans l'école pour remplacer un (e) enseignant (e) entre 8 h 30 et 9 h. « *C'était un fonctionnement souple, de proximité. D'ailleurs, quand la ministre (NDLR : en référence à Amélie Oudéa-Castéra, la nouvelle ministre de l'Éducation nationale épinglée pour avoir inscrit ses enfants dans le privé) parle de paquets d'heures pas sérieusement remplacées, c'est faux. D'abord, dans le primaire, on parle de journées et non d'heures. Effectivement, ce n'est pas sérieux avec ce qui se passe maintenant.* »

« Pas plus d'absentéisme qu'ailleurs »

Depuis plusieurs semaines, avec la nouvelle organisation appelée « gestion départementale de remplacement » destinée à moyen terme à être regroupée sous forme d'une application, cinq personnes gèrent chacun en Seine-Maritime une centaine de remplaçants et environ 200 écoles. « *C'était pour éviter d'avoir un enseignant absent devant chaque classe. C'est le contraire qui arrive. Avant, on était appelé vers 8 h mais comment voulez-vous que cela fonctionne aujourd'hui ?* », regrette le syndicaliste qui

reçoit de nombreux signes de mécontentement de la part de ses collègues. Comme celui qui affirme qu'il avait retrouvé le goût d'enseigner grâce à son poste de remplaçant.

« Aujourd'hui, il est plutôt dégoûté. À terme, j'ai peur que nos postes soient remplacés par des contractuels, moins coûteux, avec moins d'expérience pour faire face à des absences longue durée et non plus à la journée. » Selon Christophe Hamon, il n'y a pas *« plus d'absentéisme qu'ailleurs. Nous remplaçons à hauteur de 7 % les profs. Et l'ancien dispositif permettait de le faire au jour le jour. »* Un sujet plus sensible en primaire qu'en secondaire avec des solutions plus compliquées à trouver pour les parents.

En attendant, Christophe Hamon est resté dans son école de rattachement, à Louis-Blanc au Havre, lundi 15 janvier 2024, parce qu'il n'a pas été appelé. Alors qu'il est persuadé que le besoin de remplacement existait bien.

« Il faut mettre davantage de professeurs »



Publié le 16/01/2024 à 19:27 Temps de lecture: 1 min

Élisabeth Lechevallier, présidente de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) de Seine-Maritime, est sensible au problème de l'absentéisme dans l'enseignement. : *« Au lieu de se plaindre, il faut mettre davantage de professeurs pour éviter que les élèves aient des heures manquantes chaque année. »* Elle donne un exemple, vécu notamment au lycée Corneille à Rouen : *« une enseignante est enceinte, l'institution est au courant de ses dates de congés depuis longtemps. À la rentrée de septembre, la professeure n'a pas été remplacée. »* L'académie précise que dans le second degré, les remplaçants titulaires sont appelés « titulaires sur zone de remplacement » (TZR) au nombre de 1 435 pour toute l'académie.

« En moyenne, un enseignant remplaçant est mobilisé 80% de son temps pour assurer le remplacement d'un enseignant absent dans une école ou un établissement. Lorsqu'il

n'effectue pas de remplacement, l'enseignant remplaçant est dans son école ou son établissement de rattachement et apporte un appui aux autres enseignants (...). La mise en œuvre du Pacte à la rentrée scolaire 2023 consacre des moyens budgétaires dédiés permettant aux professeurs de s'engager dans des missions complémentaires et d'assurer prioritairement des remplacements. »

Generated with Reader Mode